



Direzione di l'Amministrazione Generale
Direction de l'Administration Générale

Le 18 mars 2026,

**ARRETE N°2026/098 PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS DES BUREAUX DE VOTE POUR
LES ELECTIONS MUNICIPALES (2^{ème} TOUR)**

Le Maire,

Vu le Code électoral et notamment ses articles R. 40, R.41, R. 42 et R.43 ;

Vu le Décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs:

Vu l'arrêté Préfectoral N°2B-2025-08-29-0004 en date du 29 août 2025 portant institution et fixant le périmètre des bureaux de vote dans les communes du département de la Haute-Corse à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

Considérant qu'il appartient au maire de désigner les présidents des bureaux de vote de la commune de Bastia pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ;

Considérant l'empêchement de certains élus, conseillers municipaux, sollicités dans l'ordre du tableau par mail du 18 février 2026 ;

ARRETE

Article 1 : Les présidents des bureaux de vote de la commune de Bastia pour les élections municipales du dimanche 22 mars 2026, sont désignés comme suit :

1^{er} Bureau-Ancienne Mairie (salle rez-de-chaussée)

SAVELLI Pierre

2^{ème} Bureau-Institut Régional d'Administration (hall d'entrée)

POLISINI Ivana

3^{ème} Bureau-Ecole Modeste Venturi

LACAVE Mattea

4^{ème} Bureau-Maison du Combattant

NATALI Joséphine

5^{ème} Bureau-Collège Simon Vinciguerra

STROMBONI Marie

6^{ème} Bureau-Bibliothèque étude Tommaso Prela

COLOMBANI Carulina

7^{ème} Bureau-Hôtel de Ville

LINALE Serge

8^{ème} Bureau-Ecole Primaire Annonciade Jean Toussaint Desanti (salle polyvalente)

De GENTILI Emmanuelle

- 9^{ème} Bureau-Ecole Primaire Annonciade Jean Toussaint Desanti bis (salle du réfectoire)
GRASSI Didier
- 10^{ème} Bureau-Ecole Georges Charpak
MORISON Jean Claude
- 11^{ème} Bureau-Hôtel de Ville bureau administratif
PIPERI Linda
- 12^{ème} Bureau-Ecole de Cardu
TIMSIT Christelle
- 13^{ème} Maison des Associations
PAOLI Jean-François
- 14^{ème} Bureau-Maison du Centre Ancien
VIVARELLI MARI Jérôme
- 15^{ème} Bureau- Ecole Primaire Campanari
FILIPPI Françoise
- 16^{ème} Bureau- Groupe scolaire (garderie) Joseph Calloni
MATTEI Mathilde
- 17^{ème} Bureau-Groupe Scolaire (salle CLSH) Joseph Calloni
LUCCIONI Don Petru
- 18^{ème} Bureau-Groupe Scolaire Charles Andrei (salle de motricité)
ORSINI SAULI Laura
- 19^{ème} Bureau- Maison des Quartiers Sud (salle de l'espace cyber base)
FABIANI François
- 20^{ème} Bureau-Maison des Services Publics (rez-de-chaussée)
DASSIBAT Franck
- 21^{ème} Bureau-Groupe Scolaire François Amadei (hall d'entrée accès cantine)
SAVELLI Joseph
- 22^{ème} Bureau- Groupe Scolaire François Amadei bis (hall d'entrée accès cour)
TIERI Paul
- 23^{ème} Bureau- Groupe Scolaire René Subissi
GIANNINI Anthony
- 24^{ème} Bureau- Groupe Scolaire Marie Reynoard (salle de motricité)
PIERI Pierre
- 25^{ème} Bureau- Groupe Scolaire A.B. Defendini (salle de psycho motricité)
DEL MORO Alain
- 26^{ème} Bureau-Groupe Scolaire A.B. Defendini (école maternelle)
COLOMBANI Louis
- 27^{ème} Bureau de rattachement dérogatoire – Hôtel de Ville
GUIDICELLI Lauda
- 28^{ème} Bureau – Ecole Annonciade Jean Toussaint Desanti ter
CALENDINI Jean Paul
- 29^{ème} bureau – Groupe Scolaire Amadei ter
GRAZIANI Antoine

Article 2 : Le présent arrêté, dont un exemplaire sera mis à disposition de chaque bureau de vote le dimanche 22 mars sera diffusé et publié partout où besoin sera.

Le Maire

Pierre SAVELLI


Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr